AFFAIRE Nº 15 - Station d'Epuration (3ème tranche) - Emprunt de 1 200 000 F à contracter auprès de la CDC

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à contracter auprès de la Caisse des Dépôts & Consignations un emprunt de 1 200 000 F destiné à compléter le financement de la 3ème tranche des travaux de construction de la Station d'Epuration de la Jamaïque, qui s'établit comme

- Subvention Ministère de l'Intérieur 1978..... 300 000 F - Emprunt CDC..... 1 200 000 F

1 500 000 F

Je vous demande également de m'autoriser à inscrire au Chap. 930 Art. 672 du budget communal la somme de 1 000 F à titre de participation aux frais d'instruction des dossiers.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE